



Géraldine LE GALLOU-GIRAL  
NOTAIRE

Diplôme Supérieur du Notariat (Paris I- La Sorbonne)  
Diplôme supérieur Universitaire Droit de l'Urbanisme et de la Construction (Paris II- Assas)  
Successesseur de Me KERMARREC  
Défendeur des minutes de Mes CHEMINANT et LE CARVENNEC

**LES QUAIS**

B.P. 46  
22220 TREGUIER  
[g.legallou.giral@notaires.fr](mailto:g.legallou.giral@notaires.fr)

**DOCUMENTS A FOURNIR LORS D'UN DIVORCE**

Vous trouverez ci-dessous la liste des pièces à transmettre lors du rendez-vous.

**1. Pièces d'état civil**

- Copie des pièces d'identités
- Copie complète du livret de famille
- Copie du contrat de mariage

**2. Pour les biens immobiliers**

- Titre(s) de propriété des immeubles ;
- Si un bien est loué baux en cours, dernière quittance et éventuellement, nom et adresse du gérant ;

**3. Passif**

- Prêts immobiliers ou à la consommation contrat de prêt, tableau d'amortissement, nom et adresse de l'organisme prêteur, numéro de prêt

**4. Automobiles, caravanes, remorques, bateaux**

- Certificat d'immatriculation (carte grise) Automobile/moto/camion/tracteur